

Neuchâtel, Le 1^{er} mai 2024

Une maison de la Ville occupée à Serrières : discussions en cours pour créer un lieu de sociabilité

Une maison située au Clos-de-Serrières et appartenant à la Ville de Neuchâtel est occupée depuis jeudi dernier par un collectif désireux d’y installer un espace socio-culturel, notamment dédié à des résidences artistiques. Le Conseil communal, dont une délégation a rapidement rencontré les occupant-e-s, leur a signifié sa désapprobation quant à la méthode mais entre en matière sur ce projet visant à dynamiser la culture et la vie de quartier. Les discussions restent en cours : si l’issue est favorable, un lieu de sociabilité et de rencontre pourrait voir le jour à Serrières, en attendant un projet de réaffectation du bâtiment.

Dans un courrier adressé au conseiller communal Thomas Facchinetti le jour même de leur occupation, le collectif NAP – Neuchâtel Art et Patrimoine a annoncé son souhait de créer un espace de vie, de culture et de sociabilité au Clos-de-Serrières 25, une maison propriété de la Ville en attente d’un projet de réaffectation. Le collectif, composé d’une vingtaine de personnes de la région, dit vouloir « initier des dynamiques participatives à l’échelle du quartier ». Le groupe demande à la Ville de régulariser sa situation par un contrat de prêt à usage, s’engage à payer les charges et à « libérer le lieu lors de la mise en œuvre d’un futur projet des autorités sur la parcelle ».

Un terrain d’entente

Après une rencontre avec le collectif NAP, le Conseil communal est entré en matière sur leur projet qui apparaît en phase avec les objectifs de la Ville visant à stimuler le vivre-ensemble dans les quartiers en partenariat avec la société civile. Le lieu sera dédié principalement à des résidences et des événements artistiques. Les discussions sont encore en cours sur les conditions d’utilisation. Le collectif s’est d’ores et déjà engagé à ne pas organiser d’activités tant que le contrat de prêt à usage n’est pas signé, ce qui devrait être fait dans les prochains jours.

La durée d’utilisation de ce bâtiment ancien (début du 20^e siècle), situé à la rue du Clos-de-Serrières 25, sera dans tous les cas temporaire et suspendue à un futur projet

de la Commune pour son affectation. Rappelons que la Ville a acheté cette propriété il y a moins de deux ans avec pour but premier de préserver son patrimoine bâti, classé à l'inventaire, ainsi que son parc arboré en vue d'y développer un projet d'intérêt public.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale, 032 717 75 01

Collectif NAP, 077 913 79 53

